

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00229  
Numéro SIREN : 501 182 836  
Nom ou dénomination : MAM

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 93657

**SARL MAM C,CAFE – Enseigne PANAME**  
**Au capital de 6 000 €**  
**SIEGE SOCIAL 14 Rue De La Fontaine Au Roi**  
**75011 Paris**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU**  
**1er JUILLET 2023**

L'an deux mil vingt trois,

Et le 1er Juillet,

A 18 heures,

Se sont réunis sur convocation du gérant de la Sarl MAM C.CAFE , Enseigne Paname, sarl au capital de 6 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro RCS 501 182 836, siret 501 182 836 00012 , dont le siège social est sis 14 Rue De La Fontaine Au Roi 75011 Paris

A savoir:

**Monsieur HAMMAR Abdaramen**

Né le 11 Janvier 1971 à Tournan En Brie,

De nationalité française, célibataire,

Demeurant 03 Résidence La Renardière 77680 Roissy En Brie

Propriétaire de 10 Parts sociales.....10 parts

**Monsieur KACHOUR Karim**

Né le 10 Septembre 1970 à Bondy,

De nationalité française, célibataire

Demeurant 19 Avenue de La République 75011 Paris

Propriétaire de 45 Parts sociales.....45 parts

in HA KK

**Monsieur ISSAD Malek :**

Né le 08 février 1966 à Alger en Algérie,

De nationalité algérienne, célibataire,

Demeurant 2 rue Georges Pompidou 94270 Le Kremlin Bicêtre

Propriétaire de 45 Parts sociales.....45 parts

La totalité des associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.  
Les personnes présentes peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président Monsieur HAMMAR Abdaramen,

Le rapport du gérant,

Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée,

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Nomination du co-gérant Monsieur KACHOUR Karim,
- Questions diverses,
- Pouvoir pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

**PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de second Gérant ( co- gérant ) de ladite société : Monsieur KACHOUR Karim, né le 10 Septembre 1970 à Bondy, de nationalité française, célibataire, demeurant 19 Avenue de La République 75011 Paris,

Monsieur KACHOUR Karim disposera à cet effet des pouvoirs prévus aux articles 11 des statuts, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

13

HA

KK

En contrepartie de ses attributions, Monsieur KACHOUR Karim percevra une rémunération qui sera fixée ultérieurement par les associés lors d'une assemblée générale ordinaire.

Monsieur KACHOUR Karim déclare accepter les fonctions de cogérant qui viennent de lui être confiées et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès – verbal, signé par le gérant et les associés.

Fait à Paris, le 1er Juillet 2023.

( signature des associés et signature du co- gérant nommé, précédé de la mention «bon pour acceptation des fonctions de co-gérant»)

**Monsieur KACHOUR Karim**

**Monsieur HAMMAR Abdaramen**

**Monsieur ISSAD Malek**

in

cha

KK